

Informations de base	
2006/2080(INI) INI - Procédure d'initiative Médias et développement Subject 3.30.01 Industrie et services audiovisuels 6.30 Coopération au développement	Procédure terminée

Acteurs principaux				
Parlement européen	Commission au fond		Rapporteur(e)	Date de nomination
	DEVE Développement		MAVROMMATIS Manolis (PPE-DE)	21/02/2006
	Commission pour avis		Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
	CULT Culture et éducation		RESETARITS Karin (ALDE)	20/03/2006
	FEMM Droits de la femme et égalité des genres		La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	
Commission européenne	DG de la Commission		Commissaire	
	Développement		MICHEL Louis	

Événements clés			
Date	Événement	Référence	Résumé
06/04/2006	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
28/08/2006	Vote en commission		Résumé
31/08/2006	Dépôt du rapport de la commission	A6-0264/2006	
26/09/2006	Décision du Parlement	T6-0360/2006	Résumé
26/09/2006	Résultat du vote au parlement		
26/09/2006	Fin de la procédure au Parlement		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2006/2080(INI)
Type de procédure	INI - Procédure d'initiative
Sous-type de procédure	Rapport d'initiative
Base juridique	Règlement du Parlement EP 55
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	DEVE/6/35358

Portail de documentation				
Parlement Européen				
Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Projet de rapport de la commission		PE374.431	14/06/2006	
Avis de la commission	CULT	PE374.481	13/07/2006	
Amendements déposés en commission		PE376.613	17/07/2006	
Rapport déposé de la commission, lecture unique		A6-0264/2006	31/08/2006	
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T6-0360/2006	26/09/2006	Résumé

Médias et développement

2006/2080(INI) - 26/09/2006 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

En adoptant par 443 voix pour, 19 contre et 13 abstentions le rapport d'initiative de Manolis **MAVROMMATIS** (PPE-DE, EL) sur les médias et le développement, le Parlement européen reconnaît le rôle important des médias pour la transparence et la responsabilisation gouvernementales et le contrôle public des décideurs. Il invite l'Union européenne, les États membres, les pays en voie d'adhésion et les pays ACP à associer les organisations de la société civile, y compris des entreprises privées et surtout les médias, à la réalisation de leurs objectifs de développement.

Les députés déclarent qu'il importe de veiller à une intégration plus systématique de la liberté d'expression et de communication dans les stratégies et les politiques de financement du programme de développement; ils soulignent le rôle des médias dans l'éducation des habitants de pays en développement, en particulier en matière de soins de santé (santé sexuelle et génésique, paludisme, etc.), d'emploi, d'agriculture, de commerce et de durabilité environnementale, à l'instar du rôle joué par le BBC World Service Trust pour l'utilisation des technologies de communication en faveur du développement.

La Commission est invitée à accentuer son action et à soutenir les programmes dans le domaine des médias afin:

- d'améliorer l'accès à l'information de groupes particuliers de la société tels que les femmes, les jeunes, les minorités, les personnes déplacées à l'intérieur de leur pays et les personnes handicapées,
- de renforcer le pluralisme des médias de former des journalistes de radio et de presse écrite,
- de former des journalistes dans les pays en développement avec la collaboration d'organisations des Nations unies telles que l'Unicef et l'Unesco et d'organisations internationales de journalistes telles que la Fédération internationale des journalistes et la BBC World Service Trust,
- d'élaborer des campagnes d'information publique afin de sensibiliser des publics bien ciblés, et de renforcer l'efficacité de l'aide humanitaire.

Les députés soulignent enfin le rôle déterminant des médias pour la promotion du respect des droits de l'homme dans les pays en développement aussi bien que pour la sensibilisation du public des pays occidentaux et, partant, pour la contribution de ces derniers à l'aide humanitaire.